



Cahiers de Narratologie

Analyse et théorie narratives

32 | 2017

Récit et argumentation, interactions, lieux et dispositifs sociaux

L'argumentation journalistique, déclin ou renouveau ?

Nicolas Pélissier



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/narratologie/7798>

DOI: 10.4000/narratologie.7798

ISSN: 1765-307X

Publisher

LIRCES

Electronic reference

Nicolas Pélissier, « L'argumentation journalistique, déclin ou renouveau ? », *Cahiers de Narratologie* [Online], 32 | 2017, Online since 21 December 2017, connection on 01 May 2019. URL : <http://journals.openedition.org/narratologie/7798> ; DOI : 10.4000/narratologie.7798

This text was automatically generated on 1 May 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

L'argumentation journalistique, déclin ou renouveau ?

Nicolas Pélissier

- 1 La place accordée à l'argumentation dans l'écriture journalistique contemporaine s'est-elle restreinte au fil du temps ?
- 2 Répondre à cette question n'est pas chose aisée : d'un côté, les supports, les espaces et les modes d'expression des journalistes n'ont jamais été aussi diversifiés, par le biais notamment de nouveaux dispositifs socio-numériques d'information et de communication qui les affranchissent d'un certain nombre de contraintes spatiales et temporelles susceptibles de limiter leur intentionnalité argumentative, dans un contexte élargi de *spleen* démocratique qui favorise un renouveau de la délibération dans l'espace public et de l'éthique de la discussion ; de l'autre, l'argumentation semble de moins en moins présente dans les contenus éditoriaux de la presse écrite et audiovisuelle *mainstream* (notamment des sources majeures telles que les quotidiens gratuits et les chaînes d'information en continu), tandis que l'information d'actualité, relayée par les nouveaux médias dits « sociaux », aurait plutôt tendance à privilégier le recours aux émotions sur la raison argumentative, du moins en apparence. Alors qu'en est-il vraiment ? En dépit de l'intérêt d'une telle problématique, force est de constater la relative rareté de la recherche académique sur l'argumentation journalistique.

Un objet digne d'intérêt...

- 3 Cet intérêt est manifeste au plan éthique et politique : depuis l'antiquité gréco-latine, l'argumentation reste liée à l'exercice critique de la dispute démocratique (Vignaux, 1996) ; en s'en faisant le relais mais aussi le moteur, notamment depuis le siècle des Lumières, le journalisme contribue activement aux échanges collectifs qui nourrissent et enrichissent l'agir citoyen dans un espace public en élaboration permanente.
- 4 Par ailleurs cette problématique interpelle aussi le chercheur en sciences humaines sociales qui s'intéresse au travail et au discours journalistiques, ainsi qu'à leur influence publique. En effet, comme l'ont bien montré Breton et Gauthier (2000), le journalisme met

en œuvre trois fonctions sociales fondamentales : l'information, l'expression et la conviction. La première est fondée sur un principe réaliste de recherche de vérité, de reproduction du réel et de vérification de l'exactitude des faits (*accuracy*). La fonction expressive est liée à la dimension esthétique, poétique et narrative d'un récit journalistique également destiné à attirer et émouvoir un public dont il s'agit aussi, plus que jamais à l'heure des industries créatives, de capter et conserver l'attention. Quant à la conviction, le journaliste doit pouvoir et savoir en faire preuve lorsqu'il s'agit d'alimenter et de structurer le débat public par des contributions éditoriales destinées à susciter, chez le lecteur, l'usage de sa raison.

- 5 Pour convaincre son public, le journaliste a recours à l'argumentation, qui est à la fois un « vouloir dire », qui suppose une intentionnalité communicative, et un « faire croire » renvoyant à une dimension de magistère public. Centrée sur le libre échange des opinions et un accord préalable des interlocuteurs concernés, la raison argumentative ne recherche pas la vérité, mais la *performativité* ; une argumentation n'est ni vraie, ni fausse, mais ratée ou réussie : a-t-elle contribué, ou non, à faire évoluer l'opinion publique sur tel ou tel sujet d'actualité ? Comme l'écrit Philippe Breton (2006, p. 29) : « *l'opinion, ainsi définie comme relevant du vraisemblable et distincte à la fois des sentiments, des croyances religieuses et des connaissances scientifiques, permet de baliser un espace de discussion qu'on pourrait qualifier d'espace public laïque. (...) Cet espace est celui de notre quotidien. Il est fait des mondes de représentations que nous partageons avec tous les autres humains, des métaphores dans lesquelles nous habitons et qui nous aident à structurer notre vision des choses et des êtres (...)* En ce sens, l'argumentation est essentielle au lien social ».
- 6 Pour ce faire, les journalistes ou assimilés disposent de ressources discursives spécifiques, contenues pour la plupart dans les genres et formats d'écriture dits « argumentatifs », propres à ce que les historiens des médias ont qualifié de « presse d'opinion ». Car l'efficacité de la raison argumentative tient avant tout à son *cadrage* : pour argumenter au mieux, l'espace et le temps apparaissent comme de précieux alliés, même si des formats tels que la dépêche, la brève, voire le tweet ou le texto « alerte-info » peuvent parfois comporter une stratégie d'argumentation (Mercier, 2016).
- 7 Parmi les genres consacrés, figurent au premier plan des articles à dominante argumentative, bien connus des spécialistes et de leurs lecteurs : *l'éditorial* (une prise de position argumentée et stylisée à valeur collective sur un sujet d'actualité susceptible de faire débat), *la critique* (un jugement de valeur argumenté sur une œuvre ou un produit), *l'opinion* ou *tribune* (prise de position également argumentée mais à responsabilité plus individuelle), ou encore le *débat* ou *forum*, sur papier, à l'antenne ou en ligne, qui confronte plusieurs positions, divergentes ou convergentes, au sein d'un même espace éditorial.
- 8 Cependant la dimension argumentative du journalisme ne se limite pas aux genres étiquetés comme tels, par la profession elle-même, dans les codes, manuels et établissements de formation. On peut aussi évoquer des genres plutôt informatifs pouvant comporter une part argumentative, notamment l'interview, le portrait ou le (grand) reportage ; de même, certains genres à valeur démonstrative, tels que l'analyse ou l'enquête, se rapprochent des formats argumentatifs, même si leur finalité n'est pas la même : dans le journalisme d'investigation par exemple, il s'agit plutôt de recherche et d'administrer des preuves que de confronter des opinions susceptibles de divergence.
- 9 A la lumière de ce qui précède, le travail argumentatif apparaît comme une composante essentielle du travail journalistique, en particulier en démocratie (Mulhmann, 2004). Et

pourtant, cette dimension a été peu étudiée par la recherche spécialisée sur le journalisme.

... Mais un objet quelque peu délaissé ?

- 10 Certes, comme le rappelle Philippe Breton (op.cit.), les études sur l'argumentation ont fait l'objet d'un regain d'intérêt de la recherche en philosophie, études littéraires et sciences humaines et sociales depuis les années 1960, en particulier par les contributions d'auteurs majeurs tels que Roland Barthes (1970), mais aussi Chaim Perelman (1988) ou encore Olivier Reboul (1991). L'influence de la philosophie analytique et empirique anglo-saxonne, le succès croissant des recherches en logique appliquées (à l'informatique et aux sciences cognitives notamment), le tournant argumentatif des sciences du langage avec Oswald Ducrot (1980) et la redécouverte de la rhétorique gréco-latine (travaux de Paul Veyne notamment) sont des facteurs explicatifs non négligeables à ce retour en grâce d'une discipline antique longtemps assimilée, à son corps défendant, à une technique de manipulation de l'opinion.
- 11 Dans la deuxième moitié des années 1990, des chercheurs en sciences de l'information et de la communication tels que Philippe Breton, Daniel Bougnoux ou Guy Lochard mettent en évidence le rôle déterminant de l'argumentation dans la communication sociale et médiatique (voir Charaudeau, 1997 ; puis Lochard, 2006), tandis que le Laboratoire *Communication et Politique* (LCP) du CNRS, sous l'impulsion du cogniticien Georges Vignaux (1996), initie et développe plusieurs programmes de recherche sur cette question majeure.
- 12 En revanche, dans le domaine plus spécifique du journalisme, les travaux restent plus rares et dispersés, à l'image de ceux de Gilles Gauthier à l'Université de Québec, inspirés par la logique et la philosophie analytique anglo-saxonne (voir notamment ses textes sur les techniques argumentatives dans les éditoriaux des quotidiens québécois), ou ceux de Daniel Cornu à l'Université de Lausanne, dont l'ouvrage *Journalisme et vérité* dénote une forte influence du droit et de la philosophie morale et politique, notamment celle de Paul Ricœur, qui a aussi inspiré les recherches de l'Observatoire du Récit Médiatique à l'Université de Louvain qui ont abordé l'argumentation dans le discours journalistique.
- 13 Plus globalement, nos travaux en épistémologie de la recherche sur le journalisme (Pélissier, 2009, 2014) tendent à démontrer que l'écriture argumentative et ses formats dédiés ont beaucoup moins suscité l'attention des chercheurs, en SIC comme en SHS, que les genres plus informatifs consacrés tels que la dépêche, l'interview ou le reportage. En revanche, plus nombreux sont ceux qui, sans aborder directement la question de la dimension argumentative du journalisme, dénoncent son déclin progressif dans les médias contemporains, notamment la sociologie critique du journalisme et son « tournant bourdieusien » des années 1990-2000. Cette dernière radiographie insiste notamment sur les nouveaux dispositifs et formats médiatiques (audiovisuels surtout) qui favoriseraient une dimension plus spectaculaire et émotionnelle de l'information d'actualité, au détriment de sa dimension rationnelle et argumentative.
- 14 Pour revenir à notre question initiale sur le déclin éventuel de l'argumentation dans l'écriture journalistique, deux thèses majeures semblent d'ailleurs s'affronter. Selon la première, d'inspiration critique (Bourdieu, 1996 ; Champagne, 2000 ; Marchetti, 2010), les professionnels des médias, influencés par le marketing, les industries culturelles et les

contraintes financières et technologiques, accorderaient moins d'espace et de temps à l'argumentation rationnelle. En revanche, pour la deuxième, d'inspiration plus libérale (Balle, 1987 ; Wolton, 1990 ; Mulhmann, 2004, Antheaume, 2016), les journalistes continueraient plus que jamais, notamment grâce aux nouvelles plateformes numériques, d'activer leurs fonctions délibératives-argumentatives en tant que citoyens vigilants soucieux d'enrichir le débat public et de contribuer à sa prospérité. Mais qu'en est-il vraiment ?

- 15 En nous appuyant sur nos propres travaux de synthèse théorique des recherches contemporaines sur le journalisme, nous procéderons en deux étapes : une *approche diachronique*, sur le temps long, nous permettra de montrer que la place accordée à l'argumentation dans les contenus éditoriaux journalistiques tend à se restreindre depuis son apogée au siècle des Lumières et ses prolongements au XIX^{ème} siècle.
- 16 Puis une *approche synchronique*, sur un temps plus raccourci, mettra en évidence un double phénomène contradictoire en ce début de XXI^{ème} siècle : d'un côté, le déclin de l'écriture argumentative persiste et s'amplifie dans les médias *mainstream* et les pratiques dominantes des journalistes ; de l'autre, de nouveaux espaces argumentatifs se développent rapidement, surtout sur le Web, et plutôt aux marges du journalisme professionnel.

Raison argumentative et paradigme de la presse d'opinion

- 17 L'invention du journalisme moderne par les fondateurs des *gazettes* à l'âge classique s'accompagne assez rapidement d'une montée en puissance de la raison argumentative au sein des colonnes et des rubriques qui ont entrepris de les structurer. Ce phénomène doit beaucoup, comme l'ont montré Jacques Wagner (2000) et bien d'autres, à l'incidence de la Réforme protestante sur les contenus éditoriaux des journaux au XVII^{ème} siècle, qui s'est traduite par la possibilité offerte aux journalistes de mettre en discussion publique ce qui pouvait apparaître jusqu'alors comme des vérités indiscutables, en particulier au plan religieux. Certes, la raison argumentative n'est pas née avec la Réforme, mais sous l'antiquité gréco-latine avec la rhétorique et ses prolongements au moyen âge sous la forme de la scolastique ecclésiastique et monastique, à laquelle la confrontation démocratique doit beaucoup (Debray, 2000). Mais son application au domaine de la presse écrite périodique, son extension des cénacles de clercs à des formes inédites de publicité via les progrès de l'imprimerie, se produit à partir la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle et trouve son apogée au Siècle des Lumières.
- 18 Paradoxalement, alors que le cartésianisme avait dénoncé la rhétorique classique en lui opposant un raisonnement scientifique basé sur l'évidence des faits, les *gazettes* ont eu recours à l'argumentation pour mettre en place un projet politique majeur : l'édification d'un espace public plus démocratique, allant de pair avec la promotion de la liberté de penser, de s'exprimer, de raisonner publiquement. Comme l'ont magistralement démontré les travaux de Roger Chartier sur les origines intellectuelles de la révolution française et ceux de Pierre Rétat sur la fonction du journal au XVIII^{ème} siècle, les penseurs des Lumières, inspirés par l'humanisme et le rationalisme, ont fait la révolution « sur le papier » (i.e dans les livres et les journaux) avant de descendre dans la rue avec le peuple.

- 19 Tout d'abord, en produisant des jugements de valeur argumentés sur les œuvres culturelles (rôle majeur de l'invention et du développement de la critique journalistique des livres, spectacles, concerts, expositions...). En critiquant ces œuvres, les rédacteurs de gazettes ont aussi construit une critique globale de la société, en l'occurrence le système féodal. Puis les gazetiers ont progressivement envahi le champ politique, en proposant des modèles de société idéale (utopies et uchronies) et, dans certain cas, en s'en prenant directement au pouvoir en place.
- 20 Le Siècle des Lumières est donc bien celui d'une *presse d'opinion*, dont les chercheurs québécois Jean Charron et Jean de Bonville (1998) font le premier grand paradigme du journalisme, qui accorde alors une place centrale à la raison argumentative, entendue comme le moteur principal de la construction de l'espace public démocratique évoqué plus haut. Dans ses célèbres travaux, Jürgen Habermas attribue d'ailleurs à la presse écrite (qui fonctionnait encore selon un modèle artisanal s'adressant à une élite : environ 500000 lecteurs de journaux en France en 1789, pour une population de près de 30 millions) un rôle essentiel dans l'édification progressive de cet espace intermédiaire entre les individus et l'État.
- 21 Cette presse se caractérise par la longueur et l'engagement de la grande majorité des articles publiés, sous la double influence de la sphère littéraire et politique. Ce qui compte, pour les journalistes de l'époque, c'est avant tout donner leur avis, exercer librement leurs facultés de jugement et contribuer à la prospérité du débat public, en activant la fonction éditoriale de leur journal visant à éclairer l'opinion. Les genres et formats qu'ils privilégient (critique, éditorial, tribune, débats, billets...) ont pour la plupart recours à la raison argumentative, même si les techniques de séduction et de captation de cette opinion dans une optique de type « populiste » sont déjà bien présentes (Lemieux, 1992).
- 22 Les contraintes techniques de publication sont alors plus souples, elles laissent aux auteurs de ces articles (qui ne sont pas encore des salariés d'entreprises-médias) davantage d'espace et de temps pour argumenter plus librement. Ainsi, comme l'invention de la rhétorique par les Grecs anciens avait permis et accompagné celle de la démocratie (Reboul 1991), son application à la presse écrite au XVIII^{ème} siècle via l'argumentation journalistique a favorisé une implantation puis une consolidation de cet idéal démocratique par ses promoteurs et lecteurs. C'est ainsi que se développe le paradigme de la presse d'opinion, qui perdure encore près d'un siècle avant de céder sa place à un autre, moins favorable à la raison argumentative.

Du journalisme délibératif au journalisme plus informatif

- 23 Cette transition se produit dans la deuxième moitié du XIX^{ème}, comme l'ont montré les travaux inauguraux de Ferenczi (1993), Schudson (1995), Chalaby (1998) ou ceux déjà cités de Charron et de Bonville (1998). Au plan épistémologique, cette période est marquée par le succès croissant du positivisme, du réalisme et du scientisme, lesquels suscitent un déclin de la raison argumentative, qui se traduit par un rejet progressif de l'ancienne rhétorique et du modèle délibératif au profit d'un raisonnement scientifique privilégiant l'évidence des faits et l'administration de la preuve, telle que pratiquée dans le modèle de l'enquête, qui conquiert le droit, la police, les sciences de la nature puis de l'homme, mais

aussi les pratiques journalistiques. Cette promotion de l'évidence au détriment de l'argumentation, comme l'a constaté Roland Barthes (1970), a des origines bien antérieures à la fin du XIX^{ème} siècle, notamment le cartésianisme évoqué plus haut. Mais la culture de l'évidence, qui met en avant le raisonnement scientifique au détriment de tout autre, trouve dans le siècle des usines, des ingénieurs, du télégraphe et du chemin de fer un terreau favorable à son épanouissement, reléguant la raison argumentative à des fins ornementales... alors que « *la rhétorique n'est pas un ornement du discours mais un acte essentiel à toute signification* » (Barthes, 1970, cité par Breton, 2006, p. 7).

- 24 Mais le XIX^{ème} siècle est aussi celui d'une nouvelle matrice informationnelle, celle des grandes *agences de presse* transnationales (Palmer, 1983), qui donnent naissance à un nouveau paradigme, le *journalisme d'information* (Ferenczi, Charron et de Bonville, op.cit.). La montée en puissance de la fonction informative des médias d'actualité, qui existait dès les premières gazettes mais avait été reléguée au second plan au bénéfice de la fonction argumentative, s'explique par des facteurs à la fois économiques (industrialisation de la presse et apparition de la publicité, qui conduisent à des formats d'écriture plus courts et utilitaires), technologiques (en particulier l'accélération de la vitesse de circulation de l'information, qui induit aussi une tendance au raccourcissement textuel), politiques (avec des mesures telles que l'école obligatoire pour tous les citoyens, qui va permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux journaux, avec de nouveaux besoins différents de ceux des élites des Lumières...), esthétiques (avec le déclin du romantisme au profit du naturalisme et du réalisme), dans un contexte plus global d'influence majeure de la science sur tous les domaines de la société.
- 25 Dans ce contexte, le journalisme ne peut plus se contenter d'activer le débat public, sa mission première devient le décryptage, aux côtés des ingénieurs et savants, des lois objectives qui gouvernent le monde, naturel et social. Le journaliste se fait alors miroir du réel, le plus fidèle possible, ce qui suppose une présence sur le terrain des événements de l'Histoire en marche et une vérification de l'exactitude des faits observés et médiatisés. Le journalisme d'information se développe alors dans deux directions, complémentaires mais aussi potentiellement antagoniques : un modèle brut et factuel, qui réduit l'information à son strict essentiel par le biais de réponses succinctes à des questions basiques (qui sont d'ailleurs celles de ...la rhétorique ancienne) : dépêches, brèves, files, échos, comptes rendus, etc., correspondent à ces nouvelles contraintes, liées aussi aux progrès des transports et technologies d'information et de communication de l'époque. De tels formats ne permettent pas (ou bien peu...) de développer la formation et le libre échange des arguments... ce qui n'est d'ailleurs pas leur vocation première.
- 26 Un deuxième modèle voit aussi le jour, dans une version davantage scénarisée et narrative qui emprunte également à la fonction expressive et esthétique du journalisme, dans une perspective de « fictionnalisation du réel » (portraits-enquêtes, grands reportages...) par l'usage du récit à des fins journalistiques (Pélissier et Eyries, 2014). Ce modèle laisse davantage de place à l'argumentation, mais ce n'est pas non plus son but essentiel, qui reste de capter l'attention du lecteur par des procédés d'esthétisation, de subjectivation et de dramatisation, que l'on peut d'ailleurs retrouver sous la plume des grands écrivains réalistes, mais aussi de scanner les injustices du monde social et les lui révéler sans ménagement.

La domination croissante du journalisme factuel au XX^{ème} siècle

- 27 Les tendances à la prédominance du paradigme du journalisme d'information se poursuivent au XX^{ème} siècle, avec un poids croissant du modèle factuel dans les médias majoritaires depuis la période des Trente Glorieuses (1945-1975). En dépit du succès public des grands écrivains-reporters des années 1920-1940 (Londres, Kessel, Camus, Malaparte...) et d'un retour du narratif avec le *New Journalism* américain des années 1970 (Wolfe, Capote, Mailer, Thompson...), le XX^{ème} siècle consacre l'avènement d'un *journalisme factuel* qui ne laisse que peu de place, pour ne pas dire aucune, à la raison argumentative, avec une accélération soudaine du phénomène à la fin de ce siècle. A ce sujet et d'autres, Bruno Latour évoque un « *culte des dieux faitiches* » qui marque un tournant critique dans l'évolution du journalisme.
- 28 Ce phénomène s'explique en premier lieu par la poursuite, tout au long du XXI^{ème} siècle, de tendances lourdes déjà à l'œuvre au siècle précédent : industrialisation croissante de l'ensemble des médias (presse écrite puis audiovisuel) et convergence de ces industries médiatiques avec celles de la culture et du divertissement (*infotainment*) ; accélération encore plus forte de la vitesse de circulation de l'information grâce aux progrès des télécommunications depuis les années 1980 (fibre optique notamment) ; élargissement de l'accès aux médias d'information de segments de plus en plus nombreux de populations, à l'échelle d'une société de plus en plus globalisée par les flux échangés en son sein ; emprise toujours plus grande de la publicité sur les contenus éditoriaux, obligeant ces derniers à restreindre leur taille, mais aussi leur portée critique.
- 29 A ces différents facteurs, il semble important d'en rajouter trois plus spécifiques au dernier demi-siècle : d'une part, la généralisation des études marketing sur les lectorats et audiences des médias, qui tendent à conclure à la prédilection du public pour les formats plus brefs et factuels (Rieffel, 2010) ; d'autre part, la prédilection des organisations et syndicats de journalistes professionnels pour le modèle du journalisme d'information, au regard notamment du poids du paradigme positiviste et empiriste dans les représentations dominantes de ces organisations (Ruellan, 2007, 2012). Cette influence se retrouve aussi dans les conceptions et pratiques dominantes des établissements de formation (Ruellan et Pélissier, 2003), qui accordent d'ailleurs une place grandissante, afin de répondre aux demandes des entreprises médiatiques, à un journalisme de plus en plus factuel et minimaliste, qui privilégie la réécriture *a minima* des dépêches d'agence (voir François Ruffin et ses *Petits soldats du journalisme*, 2003). A ce propos, notons que l'enseignement des fondements et techniques de l'argumentation, qui disparaît des établissements scolaires dès la fin du XIX^{ème} siècle, est pratiquement absent des programmes pédagogiques des écoles de journalisme francophones, à quelques exceptions près (comme le département journalisme de l'Université Laval à Québec où enseigne Gilles Gauthier, ou le CUEJ des Universités de Strasbourg, où enseigne Philippe Breton). Les professionnels du journalisme, renonçant à leur fonction critique liée à la raison argumentative, deviendraient-ils donc les nouveaux clercs du « *culte des dieux faitiches* » évoqué plus haut ? C'est du moins ce que suggère Régis Debray dans son ouvrage *L'Emprise* (2000), qui dénonce leur comportement suiviste à propos du dernier conflit du siècle : l'intervention militaro-humanitaire au Kosovo, en ex-Yougoslavie (printemps 1999).

Vers un retour de l'argumentation journalistique au XXI^{ème} siècle ?

- 30 La question mérite en effet d'être posée, dans une *perspective plus synchronique* qui met en évidence les transformations contemporaines du journalisme, notamment sa numérisation. La digitalisation de l'information d'actualité se traduirait-elle par sa dés-argumentation ?
- 31 Alors que certains travaux mettent en évidence un phénomène persistant d'uniformisation et de standardisation des contenus éditoriaux d'actualité sous l'effet de la concentration accrue des industries des médias, d'autres insistent plutôt sur la tendance accrue au recyclage et au manque de diversité, à l'échelle globale, des informations diffusées par les médias, en particulier les plateformes numériques : généralisation du copier-coller d'articles et photos, raccourcissement et appauvrissement généralisé des formats d'écriture, systèmes automatisés et redondants d'alertes sur les écrans des smartphones, qui font écho aux *breaking news* reprises à satiété par les rédactions (Sire, 2015).
- 32 Evoquons également : le succès non démenti de la presse quotidienne gratuite, qui privilégie une information réduite à son essentiel (Rieffel, 2010) livrée sans fioritures au lecteur (1500-1700 signes par articles, ce qui rend l'argumentation moins aisée) ; la progression et la diversification du marché des radios et télévisions d'information en continu, qui favorisent également des formats raccourcis (voir aussi Cheymol, 2014, sur l'essor des formes brèves télévisuelles), avec une part conséquente du contenu éditorial accordée aux retransmissions en direct spectaculaires ; la transformation du réseau social Twitter en vaste écosystème d'information collaborative en temps réel via la *Timeline* et les *Live Tweets*, avec des formats d'écriture toujours plus condensés.
- 33 Signes des temps : la multiplication des éditoriaux de quotidiens ou hebdomadaires de plus en plus neutres, voire neutralisés (voir Riutort, 2009 ; Gauthier, 2010), à rebours de la vocation agonistique de ce genre fondateur du journalisme d'opinion ; quant à la critique d'œuvres culturelles, plusieurs recherches ont mis en évidence son raccourcissement sans précédents et sa *désubstantiation* au profit d'avant-papiers au caractère promotionnel, incitant à la consommation, quand il ne s'agit pas de publi-reportages non assumés comme tels (Rasse et Pélissier, 2003 ; Rieffel, 2006).
- 34 D'autres chercheurs s'attardent plutôt sur le caractère de plus en plus répétitif et mimétique du travail journalistique sur le Web (Estienne, 2007), dénoncé par les professionnels dans des pamphlets acerbes ou sous une forme plus construite et réflexive qui a donné naissance, en France, aux *Assises du Journalisme*. L'information d'actualité est devenue *de facto* un objet de choix et un enjeu crucial pour les industries du référencement et du *Big Data*, qui réfléchissent à de nouvelles solutions algorithmiques favorisant l'émergence d'un « journalisme artificiel » (Sire, 2015, op.cit.). Le *data journalism* annonce-t-il une nouvelle ère où les programmeurs, développeurs et gestionnaires de données joueront un rôle décisionnaire dans les rédactions, reléguant le libre échange des opinions au rang de souvenir obsolète ? Un tel modèle mécaniste-cognitivistique, inspiré par le transhumanisme, ne risque-t-il pas de chasser définitivement la raison argumentative des contenus éditoriaux journalistiques ?

- 35 A ce jour, nous ne le pensons pas, car des tendances opposées se manifestent, notamment en raison des dispositifs socio-numériques de communication de l'information d'actualité.
- 36 En premier lieu, le fonctionnement éditorial de la *blogosphère* peut s'appréhender comme une forme de retour de la presse d'opinion (Cardon et alii, 2006 ; Trédan, 2012). Non seulement une grande majorité des blogs favorisent la libre expression et la prise de position sur des sujets d'actualités et/ou des questions de fond suscitant le débat public, mais aussi une importante minorité d'entre eux sont dédiés à la critique et/ou l'expertise argumentée d'œuvres, produits ou services. Dans les années 2000, la médiatisation d'événements majeurs tels que la Guerre en Irak en 2003, le référendum sur le traité constitutionnel européen en 2005 ou les mouvements sociaux des « Printemps arabes » en 2011 a montré que la blogosphère avait tendance à refléter plus amplement et fidèlement la diversité des points de vue que les médias traditionnels. Ce constat a notamment valu pour les journalistes-blogueurs, plus prompts à s'exprimer en ayant recours à la raison argumentative sur leur site personnel que dans les colonnes de leurs propres journaux (Grilo et Pélissier, 2006). De façon plus générale, la très grande majorité des articles postés sur les blogs relèvent de genres d'opinion, le plus souvent hybridés entre eux ou avec des genres d'information : billet, édito, opinion, critique, chronique, commentaire...
- 37 En second lieu, les extensions dites « participatives » ou « 2.0 » de sites de presse en ligne (voir *Marianne 2*, le *Figarovox*, ou la création du *Post* par le quotidien *Le Monde*), mais aussi les sites *pure players de journalisme « citoyen »* (*Agoravox*, *Rue 89*, *Mediapart*, *Slate*, *Street Press...*) vont également dans un sens qui favorise l'écriture et la publication de ces genres ayant davantage recours à la raison argumentative. Il est vrai que l'édition d'information en ligne permet de s'affranchir, beaucoup plus facilement que dans les médias hors-ligne, des contraintes d'espace et de temps susceptibles de limiter l'argumentation et le libre échange d'opinions (voir Tétu, 2008 ; Pélissier et Chaudy, 2009 ; Aubert, 2009 ; Croissant et Touboul, 2010). De fait, ces extensions et ces sites participatifs encouragent ouvertement à la prise de position argumentée, tant des journalistes professionnels que des amateurs souhaitant contribuer activement aux débats, et créent, à cet effet, des rubriques dédiées (du type « La Rue est à Vous » pour *Rue89...*) invitant à l'échange d'opinions.
- 38 En troisième lieu, les principales plateformes de médias sociaux ont eu tendance à devenir, dans les années 2010, des espaces de discussion ayant aussi recours à l'argumentation, notamment Facebook et surtout Twitter. Certes, les formats brefs de la plupart des posts ou *tweets* échangés au sein de ces plateformes ne sont pas forcément les plus propices au travail argumentatif. Mais cela ne signifie pas que la majorité d'entre eux soient dépourvus d'intention argumentative. Comme le révèlent les études de l'Observatoire du Webjournalisme, (Mercier et Pignard-Cheynel, 2014), nombre de journalistes professionnels échangent des opinions, dans la durée ou plus ponctuellement, avec leurs « *followers* », auprès desquels certains assument une véritable fonction d'animateurs du débat public sur des thèmes bien précis et renouvelés.
- 39 Enfin, en quatrième lieu, le succès récent de nouveaux modes de *journalisme narratif*, tel que celui encouragé par les revues-livres ou *mooks* (voir par exemple *XXI* ou *Long Cours*), plaide aussi en faveur d'un retour de la raison argumentative dans l'information d'actualité (Alves et Stein, 2017). Ce « journalisme de récit » privilégie en effet des formats plus longs et des postures auctoriales réflexives plus propices au travail argumentatif. Comme l'a rappelé Raphael Baroni (2013), il est vain de vouloir opposer le *pathos* du récit à l'*ethos* de l'argumentation ; bien au contraire, nombre de récits, notamment journalistiques, ont recours aux techniques argumentatives pour convaincre

le lecteur, mais aussi créer une tension narrative propice au déroulement efficace de l'intrigue à son bénéfice (art du *storytelling*).

- 40 Comme nous pouvons le constater, l'écosystème numérique informationnel tend à favoriser une double tendance, contradictoire, au déclin accéléré et au renouveau de l'argumentation journalistique, y compris celle exercée par des non professionnels. Mais, laquelle des deux semble le plus en mesure de s'imposer ?

Vers des *prothèses argumentatives* du journalisme ?

- 41 Au terme de notre double approche, diachronique et synchronique, nous constatons que, une fois encore, Internet fonctionne comme un *accélérateur des tensions paradoxales* (voir Pélissier, 2002) qui traversent l'écriture journalistique contemporaine. Comme l'ont montré Castex et Popineau dans leur recherche (2015) sur les forums de discussion des sites de presse en ligne consacrés au « Mariage pour tous », ces espaces d'échanges ont suscité à la fois un recours accru à la raison argumentative, mais aussi à l'invective ou à la diffamation gratuite et arbitraire, avec un niveau de violence verbale rarement atteint dans les colonnes des journaux hors ligne.
- 42 Au final, le milieu journalistique professionnel d'aujourd'hui semble de moins en moins assumer le recours à l'argumentation pour légitimer sa production éditoriale... cependant, il la tolère, voire l'encourage, à ses marges et périphéries, notamment sur ces grandes masses numériques en mouvement que sont la blogosphère et la twittosphère, ou sur des supports innovants et légitimants tels que les *mooks*, qui concernent à ce jour un public de niche plus instruit et apte à une posture critique vis-à-vis de l'information factuelle et raccourcie, qui domine dans les principaux médias de référence.
- 43 D'où l'idée de considérer ces nouveaux espaces de discussion raisonnée comme des sortes de « *prothèses argumentatives* » au service d'un noyau dur stratégique des entreprises médiatiques, qui accepte difficilement l'idée d'une remise en cause de ses fondements épistémologiques, centrés sur la primauté du journalisme d'information... sans oublier le fait que la profession de journaliste, historiquement, a construit son identité à long terme sur ce modèle d'inspiration réaliste et positiviste, en opposition au précédent paradigme, qui mettait davantage à l'honneur l'argumentation dans sa production éditoriale quotidienne.
- 44 Selon nous, cette situation ne peut évoluer en profondeur, dans les années qui viennent, qu'au terme d'une *prise de conscience collective*, à l'intérieur de la profession de journaliste, mais aussi en dehors d'elle. Les établissements de formation au journalisme, qui encouragent de plus en plus la recherche menée en leur sein, ont certainement un rôle majeur à jouer, en faisant en sorte que l'argumentation, comme technique mais aussi comme fondement du métier de journaliste en démocratie, ait davantage de place dans leurs programmes.

BIBLIOGRAPHY

- Alves, Audrey, Stein, Marieke, Dr., *Les mooks, un renouveau du journalisme littéraire ?* Paris, L'Harmattan, 2017.
- Antheaume, Alice, *Le journalisme numérique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.
- Aubert, Aurélie, *La société civile et ses médias : quand le public prend la parole*, Paris, INA/Bord de l'Eau, 2009.
- Balle, Francis, *Et si la presse n'existait pas...*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1987.
- Baroni, Raphael, « La tension narrative à travers les genres, enjeux éthiques et esthétiques du suspense », in Marti, Marc, Pélissier, Nicolas, Dir., *Storytelling et tension narrative*, Paris, L'Harmattan, 2013, pp. 17-36.
- Barthes, Roland, « L'ancienne rhétorique », *Communication*, n°16, Seuil, Paris, 1970.
- Bourdieu, Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Liber, 1996.
- Breton, Philippe, Gauthier, Phippe, *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris, La Découverte, 2000.
- Breton, Philippe, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, 2006.
- Cardon, Dominique, Jeanne-Perrier, Valérie, Le Cam, Florence, Pélissier, Nicolas, Dir., « Les Blogs », *Réseaux*, 138, 2006, pp. 9-12.
- Castex, Lucien, Popineau, Claire, « Médias et débat démocratique : de la reprise à l'atténuation des cadres, le cas du mariage pour tous », in Pélissier, Nicolas, Maas, Elise, Dir., *Vers une culture médi@TIC ?*, Paris, L'Harmattan/SFSIC, 2015, pp. 135-146.
- Chalaby, Jean, *The Invention of Journalism*, Palgrave/Mac Millan, 1998.
- Champagne, Patrick, *Faire l'opinion*, Paris, Minuit, 2000.
- Charaudeau, Patrick, *La parole confisquée : un genre télévisuel, le talk show*, Paris, Dunod, 1997.
- Charron, Jean, De Bonville, Jean, « Journalismes en mutation : perspectives de recherche et orientations méthodologiques », *Communication*, 17 (2), Québec, pp. 15-49 et pp. 51-97.
- Chartier, Roger, *Les origines culturelles de la Révolution Française*, Paris, Le Seuil, 2000.
- Croissant-Cavelier, Valérie, Touboul, Anne-Lise, Dir., « Journalistes et citoyens : qui parle ? », *Communications et Langages*, n°165, 2010.
- Debray, Régis, *L'emprise*, Paris, Gallimard, 2000.
- Ducrot, Oswald, *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit, 1980.
- Estienne, Yannick, *Le journalisme après Internet*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Ferenczi, Thomas, *L'invention du journalisme*, Paris, Pion, 1993.
- Gauthier Gilles, « Le problème du repérage des arguments : le cas de l'éditorial journalistique », *Communication*, 28 (1), pp. 71-100.

- Grilo, Marcia, Pélissier, Nicolas, « La blogosphère, un cinquième pouvoir » ? *Réseaux*, 138, 2006, pp. 159-184.
- Habermas, Jürgen, *L'espace public*, Paris, Payot, 1972.
- Lemieux, Cyril, « La Révolution Française et l'excellence journalistique au sens civique », *Politix*, 5, 1992, pp. 31-36.
- Lochard, Guy, Dir., *Les débats publics dans les télévisions européennes*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Marchetti, Dominique, *Quand la santé devient médiatique : les logiques de production dans la presse*, Grenoble, PUG, 2010.
- Mercier, Arnaud, « L'argumentation politique sur Twitter », Séminaire « Récit et argumentation », LIRCES/I3M, Université Nice Sophia Antipolis, 29 septembre 2016.
- Mercier, Arnaud, Pignard-Cheynel, Nathalie, « Mutation du journalisme à l'ère du numérique, un état des travaux », *RFSIC*, 5, <http://rfsic.revues.org/1097>, 2014.
- Meyer, Michel, *Histoire de la rhétorique*, des Grecs à nos jours, Paris, LGF, 1999.
- Mulhmann, Gérardline, *Du journalisme en démocratie*, Paris, PUF, 2004.
- Palmer, Michael, *Des petits journaux aux grandes agences : l'invention du journalisme moderne*, Paris, Aubier, 1983.
- Pélissier, Nicolas, « La plume dans la Toile : l'identité des journalistes à l'épreuve des réseaux numériques », *Médiamorphoses*, 4, INA, 2002, pp. 45-51.
- Pélissier, Nicolas, Demers, François, « Recherches sur le journalisme : un savoir dispersé en voie de structuration », *RFSIC*, 5, 2014, <https://rfsic.revues.org/1135>
- Pélissier, Nicolas, *Journalisme, avis de recherches*, Bruxelles, Bruylant, 2008.
- Pélissier, Nicolas, Chaudy, Serge, « Le journalisme participatif sur Internet, un populisme dans l'air du temps ? », *Quaderni*, 70, 2009, pp. 89-102.
- Perelman, Chaim, *L'empire rhétorique*, Paris, Vrin, 1988.
- Rasse, Paul, Pélissier, Nicolas, « Journalistes culturels sous influences : une nouvelle trahison des clercs ? », *Réseaux*, 97-98-99, 2003, pp. 77-83.
- Reboul, Olivier, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF, 1991.
- Rétat, Pierre, *La Révolution du Journal, 1788-1794*, Paris, CNRS Editions, 1989.
- Rieffel, Rémy, *Mythologie de la presse gratuite*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2010.
- Rieffel, Rémy, « L'évolution du positionnement intellectuel de la critique culturelle », *Quaderni*, 60, 2006, pp. 55-64,
- Riutort, Philippe, « Écrire un éditorial ou comment codifier le talent », un Ringoot, Roselyne, Dir., *Les genres journalistiques*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 135-149.
- Ruellan, Denis, *Le professionnalisme du flou*, Grenoble, PUG, 2007
- Ruellan, Denis, *Nous, journalistes*, Grenoble, PUG, 2012.
- Ruellan, Denis, Pélissier, Nicolas, « Les journalistes contre leur formation ? », *Hermès*, 35, 2003, pp. 91-98.
- Ruffin, François, *Les petits soldats du journalisme*, Paris, Les Arènes, 2003.
- Schudson, Michael, *The Power of News*, Harvard University Press, 1995.

Sire, Guillaume, *Google, la presse et les journalistes*, Bruxelles, Bruylant, 2015.

Tétu, Jean-François, « Du *public journalism* au journalisme citoyen », *Questions de communication*, 13, 2008.

Trédan, Olivier, *Les mondes du blog : contribution à l'analyse du phénomène des blogs en France*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Rennes 1/IEP, 2012.

Vignaux, Georges, Dir., « Argumentation et rhétorique », *Hermès*, 15 et 16, Paris, CNRS Editions, 1996.

Wagner, Jacques, Dir., *Journalisme et religion 1685-1785*, New York, Peter Lang, 2000.

Wolton, Dominique, *Éloge du grand public*, Paris, Flammarion, 1990.

ABSTRACTS

After defining the argumentative function of journalism, this paper puts in discussion the possible decline of this function nowadays. The text proposes a diachronic approach to the relations between journalism and argumentation, from the Renaissance to the end of the 20th century. This approach highlights the advent of opinion journalism centered on argumentation in the Age of Enlightenment. It shows also the progressive decline of this model in favor of a facts-centered journalism considering the news as a data to process and a commodity to sell and value. In a second step, a more synchronic approach shows how ICT's tend to enable journalistic argumentation. At the same time digital media promote a more factual, even "artificial" journalism, but also more and more emotional, under the influence of dominant styles of communication within the blogs and social media. To conclude, the author finds that the peripheries of journalism seem to adopt a more argumentative and deliberative model, while the "hard core" of the media system remains far away from this model. We can observe the growth of "argumentative prostheses" of contemporary journalism, revealing a post-modernity that focuses on the expressive and functional dimension of journalism ... a bit far away from its democratic dimension.

Après avoir défini la fonction argumentative du journalisme, liée sa mission d'activation de l'éthos dans l'espace public, ce texte s'interroge sur l'éventuel déclin de cette fonction argumentative à l'heure du succès public des quotidiens gratuits, des chaînes d'information en continu et d'une twittosphère plus vengeresse que délibérative. Il propose ensuite une approche diachronique des relations entre journalisme et argumentation, de la Renaissance à la fin du XX^{ème} siècle. Cette approche met en évidence l'avènement d'un journalisme d'opinion centré sur l'argumentation au siècle des Lumières (paradigme de l'espace public) puis son déclin progressif au bénéfice d'un journalisme factuel considérant l'information comme une donnée à traiter et une marchandise à vendre et valoriser auprès d'une audience rationnellement mesurée. Dans un deuxième temps, une approche plus synchronique montre comment les NTIC tendent à la fois à revaloriser l'argumentation journalistique, tout en favorisant simultanément l'essor d'un journalisme factuel, voire « artificiel », mais aussi de plus en plus émotionnel, sous l'influence notamment des styles de communication dominants dans la blogosphère et la twittosphère. Au final, l'auteur constate que ce sont surtout les marges et périphéries du journalisme qui voient un retour d'un modèle plus argumentatif et délibératif, le « noyau dur » du système médiatique, pour sa part, demeurant fort éloigné de ce modèle. Il en conclut au développement de « prothèses argumentatives » du journalisme contemporain, caractéristique d'une post-modernité qui privilégie à la fois sa dimension expressive et fonctionnelle...au détriment de sa dimension démocratique.

INDEX

Mots-clés: journalisme, récit, argumentation, dispositifs numériques

AUTHOR

NICOLAS PÉLISSIER

Laboratoire SIC.Lab Méditerranée, Université Côte d'Azur

Professeur au département des SIC et directeur de l'équipe de recherche SIC.Lab Méditerranée à l'Université Nice Sophia Antipolis. Il a co-animé, à l'UFR LASH, avec Marc Marti (LIRCES), les deux journées d'études consacrées au storytelling (2012-2013) et le séminaire interdisciplinaire « Récit et argumentation » (2014-2016), à l'origine du présent dossier des *Cahiers de Narratologie*.